

**PROGRAMME DE FRANCAIS**  
**CYCLE PRIMAIRE**

**2016**

## **SOMMAIRE**

### **1. Présentation de la discipline**

#### **1.1. Finalités de la discipline pour le cycle**

#### **1.2. Contribution de la discipline à la réalisation du profil global**

#### **1.3. les valeurs**

#### **1.4. les compétences transversales**

### **1.5-Les principes fondateurs des programmes**

### **1.6- Domaine des connaissances**

#### **1.7- Nature des ressources à mobiliser**

### **2. Profils de sortie de discipline (cycles, paliers et années)**

#### **2.1. Présentation**

##### **2.2. Les profils de sortie**

### **3- Matrice conceptuelle**

#### **3.1 Présentation**

#### **3.2 Tableaux de la matrice conceptuelle**

### **4. Programmes annuels**

#### **4.1 Présentation**

#### **4.2 Tableaux des programmes annuels (des 4 années)**

### **5. Mise en œuvre du programme**

#### **5.1 Recommandations de mise œuvre du programme**

#### **5.2 recommandations sur la nomenclature des moyens didactiques**

#### **5.2 Recommandations sur l'évaluation**

### **6. Les thèmes**

### **7. Glossaire**

## 1. Présentation de la discipline :

L'école qui « assure les fonctions d'instruction, de socialisation et de qualification » doit « permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères ». Loi d'Orientation sur l'Education Nationale n°08-04 du 23 janvier 2008.(Chap. II, art.4)

L'énoncé des finalités de l'enseignement des langues étrangères permet, en matière de politique éducative, de définir les objectifs généraux de cet enseignement en ces termes : Le français est enseigné en tant qu'outil de communication permettant l'accès direct à la pensée universelle, en suscitant des interactions fécondes avec les langues et cultures nationales. (cf. Référentiel Général des Programmes)

### 1.1- Finalités de la discipline pour le cycle :

L'enseignement du français au cycle primaire a pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire) pour contribuer à « doter les élèves de compétences pertinentes, solides et durables susceptibles d'être exploitées à bon escient dans des situations authentiques de communication et de résolution de problèmes et qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une part active dans la vie sociale, culturelle et économique et à s'adapter aux changements ». (Loi d'Orientation sur l'Education Nationale, n°08-04 du 23 janvier 2008,chap. II, Art.4)

Dans le 2<sup>ème</sup> palier de l'école primaire, l'élève, après deux années de scolarité en langue arabe, est **initié** à la langue étrangère<sup>1</sup>. Il est amené progressivement à communiquer à l'oral et à l'écrit, dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif. La classe constitue le contexte d'immersion privilégié. Les apprentissages s'y réalisent aux plans communicatif, cognitif et linguistique :

- au plan communicatif, l'élève est placé dans des situations de communication où il prend sa place pour s'exprimer de façon appropriée dans le cadre de l'échange ;
- au plan cognitif, il est amené à développer des démarches pour construire ses apprentissages en utilisant des ressources linguistiques et méthodologiques ;
- au plan linguistique, il prend progressivement conscience des systèmes phonologique, grammatical et lexical de la langue française pour dire, lire et écrire des énoncés.

Les compétences étant évolutives, chaque année du cycle primaire concrétisera un stade de leur développement, dans la discipline, selon les degrés suivants :

3<sup>e</sup> AP : Initiation

4<sup>e</sup> AP : Renforcement /Développement

5<sup>e</sup> AP : Maîtrise des langages fondamentaux

**1.2- Contribution de la discipline à la réalisation du profil global :**

Le profil global de l'enseignement primaire, lié aux finalités de l'école, se traduit dans les domaines de la formation de la personnalité, des compétences transversales et des connaissances.

**1.3- Les valeurs :**

Domaine de la formation de la personnalité, au même titre que les autres disciplines, l'enseignement du français prend en charge les valeurs identitaires, intellectuelles et esthétiques en relation avec les thématiques nationales et universelles. Ainsi, à travers les textes du français, l'apprenant :

- est en mesure de s'approprier les principes de l'Algérianité et d'exprimer sa fierté et son respect pour les symboles qui les incarnent;
- est imprégné d'une connaissance large du patrimoine, géographique, linguistique, culturel historique et religieux de la nation;
- découvre d'autres civilisations et d'autres cultures différentes de la sienne et accepte la diversité;
- valorise le travail et la persévérance;
- participe au dialogue par une écoute appropriée et exprime le refus vis-à-vis du racisme et des formes de violence ;
- participe aux activités qui valorise la propreté, l'hygiène et la santé;
- participe aux activités qui valorise la beauté de la nature et sa protection;
- est capable de prendre l'initiative pour réaliser un objectif collectif.

**1.4- Compétences transversales :****➤ Compétences d'ordre intellectuel :**

1. observer et découvrir ;
2. rechercher seul des informations dans des documents proposés ;
3. résoudre des situations problèmes en rapport avec son âge et ses centres d'intérêt ;
4. vérifier et approuver la validité des résultats ;
5. évaluer les résultats de son travail.

➤ **Compétences d'ordre méthodologique :**

1. planifier et organiser son travail ;
2. exercer ses capacités de classement des documents et de catégorisation des informations ;
3. élaborer des plans pour résoudre des situations problèmes ;
4. réaliser un projet individuel et/ou s'inscrire dans un projet collectif.

➤ **Compétences d'ordre communicatif :**

1. développer ses capacités d'expression *orale* et *écrite*;
2. communiquer de manière efficace dans les diverses situations de communication ;
3. être capable d'adapter ses acquis selon la situation communicationnelle ;
4. utiliser les technologies de l'information et de la communication.

➤ **Compétences d'ordre personnel et social :**

1. exprimer ses idées et échanger avec les autres en montrant de l'intérêt et du respect ;
2. s'intégrer dans un groupe de travail et apporter sa contribution à la réalisation des tâches communes ;
3. s'affirmer en tant qu'individu et apprendre à être autonome ;
4. achever les tâches dans lesquelles il s'engage ;
5. s'auto évaluer et accepter l'évaluation du groupe ;
6. exercer sa curiosité, son imagination et sa créativité.

**1.5-Les principes fondateurs des programmes**

Un programme d'enseignement est une construction cohérente mettant en jeu un ensemble d'éléments organisés en systèmes, au moyen de relations explicitement définies et de rapports de complémentarité.

La construction d'un programme prend appui sur le respect des principes de :

- **globalité** : les programmes seront construits par cycle ;
- **cohérence**: les relations entre les différentes composantes du curriculum seront explicites ;
- **faisabilité**: l'adaptabilité aux conditions de réalisation sera prise en charge;
- **lisibilité** : la simplicité, la clarté et la précision seront recherchées ;
- **pertinence** : l'adéquation des objectifs de formation des programmes avec les besoins éducatifs sera travaillée.

Les principes fondateurs de tout programme sont de trois ordres : axiologique, épistémologique, méthodologique et pédagogique.

#### **Sur le plan axiologique :**

Le choix des valeurs et leur mise en œuvre constituent une source pour l'orientation du système éducatif, de ses finalités, de la nature du curriculum, du choix des contenus, des méthodes d'apprentissage, etc.

Le système éducatif algérien doit faire acquérir à chaque apprenant, un ensemble de compétences relevant du domaine des valeurs, avec une double dimension, nationale et universelle, constituant un tout harmonieux et cohérent à l'effet de :

- Premièrement, renforcer l'acquisition d'un ensemble de valeurs identitaires nationales de référence, Islamité, Arabité et Amazighité, dont l'intégration dynamique constitue l'**Algérienité**;
- Deuxièmement, renforcer l'acquisition de valeurs universelles dans leurs dimensions humaines, scientifiques et culturelles les plus fécondes.

#### **Sur le plan épistémologique**

Les contenus d'enseignement/apprentissage dans les programmes doivent éviter l'inflation des savoirs pour privilégier les notions, concepts, principes, méthodes "structurants" de la discipline et qui constituent les fondements des apprentissages et qui facilitent une cohérence verticale des disciplines propices à cette approche.

- La cohérence propre à la discipline doit concilier les stades de développement psychologique de l'apprenant ainsi que la prise en compte de ses représentations telles que permet de les appréhender l'état actuel de nos connaissances.
- Décloisonner les programmes disciplinaires et les mettre au service d'un projet d'éducation.

#### **Sur le plan méthodologique et pédagogique**

Le nouveau cadrage méthodologique, à savoir curriculaire, dépasse le cadre didactique, trop étroit et inopérant, à prendre en charge, encore de manière efficace, les présupposés et les pratiques qui sous-tendent une entrée des programmes par la compétence (démarche à dominante cognitive et surtout socio-constructiviste).

Les choix stratégiques en application sont centrés sur les compétences et les apprentissages construits comme principe organisateur des programmes et des curricula. Toute la mise en œuvre consiste dans la construction d'approches systémiques des contenus et des activités (déroulement des séquences pédagogiques), en approfondissant l'analyse des situations de classe, postulant une gamme de possibles didactiques et pédagogiques (projet pédagogique, sorties sur le terrain, invitation de personnes- ressources...)

### **1.6- Domaine des connaissances**

La contribution de la langue étrangère au profil global se réalise par le développement de compétences langagières dans les domaines de l'oral et de l'écrit :

- la compréhension de textes oraux et/ou écrits ;
- la maîtrise des outils de la langue : le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe ;
- la production d'énoncés par rapport à des situations de communication diversifiées.

### **A la fin du cycle primaire, en langue étrangère, l'élève sait :**

- comprendre des énoncés en adoptant l'attitude d'écoute adéquate en fonction de la situation de communication ;
- produire un énoncé oral cohérent dans le cadre de l'échange ;
- lire/comprendre des textes en adoptant des stratégies de lecture adaptées à la situation de communication et au support ;
- produire, dans le cadre de situations de communication, des énoncés écrits de 20 à 30 mots.

Les compétences couvrent les quatre champs: oral/réception, oral/production, écrit/réception et écrit/production permettant ainsi à l'élève d'aborder le cycle moyen.

### **1.7- Nature des ressources à mobiliser :**

La compétence globale de fin de cycle primaire de la discipline vise à rendre l'élève apte à communiquer à l'oral et à l'écrit, dans des situations scolaires et de la vie courante où il est appelé à comprendre/produire des énoncés dans lesquels se réalisent les actes de parole exigés par la situation de communication.

Dans le cycle primaire, les éléments structurant les programmes de français sont **les actes de parole** (ou actes de langage) à savoir, les actes sociaux, les actes de demande/de réponse, d'expression du degré de savoir, d'expression de l'affectivité, de présentation des faits et d'expression pour évoquer. Les actes de parole impliquent des ressources d'ordres linguistique, méthodologique et intellectuel à développer dans une approche communicative.

Pour comprendre et produire, à l'oral et à l'écrit, les élèves apprennent l'organisation du texte et l'organisation de la phrase en langue étrangère. A partir de supports sonores et visuels, les élèves sont progressivement initiés à un nouveau système phonologique et à un nouveau code graphique.

**Les ressources linguistiques disciplinaires** à mobiliser sont :

- la progression phonologique
- le code graphique
- le vocabulaire
- la grammaire

**La progression phonologique :**

Il s'agit pour l'élève d'apprendre et d'intégrer progressivement le système phonologique de la langue française (36 phonèmes : 17 consonnes, 16 voyelles et 3 semi-voyelles). Pour l'apprenant en phase d'initiation, l'apprentissage des phonèmes se fera :

- dans une **approche contrastive** avec la langue arabe pour dégager les phonèmes communs en vue d'un transfert et les phonèmes différents ;
- **par ordre de difficulté croissant** dans le cadre de la progression phonologique ;
- **par opposition de paires minimales** pour une meilleure discrimination. Ce qui permet à l'élève de percevoir les différences qui entraînent le changement de sens ;
- **par apprentissage conjoint** des consonnes et des voyelles car celles-ci sont nécessaires à la prononciation des consonnes et à la fabrication du sens ;
- **par le développement d'une « conscience phonologique »** chez l'élève, la langue orale et la langue écrite n'étant pas parallèles. L'apprentissage des phonèmes se fera sur les deux années du palier (3<sup>e</sup> AP, 4<sup>e</sup> AP).&

**Le code graphique :**

L'élève sera initié en 3<sup>e</sup> AP au code graphique du français avec ce que cela implique comme apprentissage sur les plans de la discrimination auditive, de la motricité, de la latéralité, de la spatialité.

La prise de conscience du rapport phonie/graphie par l'élève sera progressive durant le cycle pour atteindre la maîtrise de la correspondance des divers phonèmes du français avec leurs transcriptions graphiques.

**Le vocabulaire :**

L'étude du vocabulaire se fera en contexte, par la mise en place d'un vocabulaire thématique, concret essentiellement, lié aux activités de langage et de lecture. A cela s'ajoutera un vocabulaire fonctionnel pour communiquer en classe.

L'acquisition du vocabulaire permettra à l'élève de se constituer un stock lexical varié, composé de mots de différentes natures (noms, pronoms, verbes, adverbes, adjectifs et prépositions).



**La grammaire :**

L'enseignement de la grammaire (syntaxe, conjugaison, orthographe) a pour but de permettre la compréhension des textes entendus ou lus et de soutenir la production orale et écrite.

**La syntaxe :**

Les structures syntaxiques fondamentales seront abordées de manière implicite en 3<sup>e</sup> AP puis de manière explicite en 4<sup>e</sup> AP et 5<sup>e</sup> AP. L'apprentissage explicite vise à privilégier quatre axes au service des actes de parole et de la dimension textuelle :

- connaissance de la structure élémentaire de la phrase (ses différents constituants) ;
- reconnaissance de la nature des mots (nom, pronom, verbe, adverbe...) et de leur fonction (sujet, complément...);
- reconnaissance des types et des formes de phrases (outils universaux de la communication et de l'expression) ;
- compréhension des relations syntaxiques (marques du genre et du nombre, accords dans le groupe nominal...).

Découvrant progressivement les principes de fonctionnement syntaxique de la langue, l'élève les mobilisera en vue d'organiser ses connaissances pour comprendre le sens des textes étudiés et produire à son tour des énoncés cohérents à l'oral et à l'écrit.

**La conjugaison :**

L'étude de la conjugaison, objet d'apprentissage systématique, porte sur les temps verbaux les plus fréquents aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. L'objectif est de parvenir, en fin de cycle, à la maîtrise de la conjugaison des modes indicatif et impératif et des temps (présent, futur simple, imparfait, passé simple, passé composé). La compréhension des règles de transformation relatives aux désinences verbales permettra d'orthographier correctement les formes verbales dans la phrase.

**L'orthographe :**

L'étude d'un ensemble de notions de base permet à l'élève de comparer sur l'axe phonogrammique (axe sur lequel est assurée la transcription des phonèmes) et d'accorder sur l'axe morphogrammique (qui permet le choix du genre, du temps, des personnes et la formation des mots de la même famille) des éléments linguistiques pertinents.

En 3<sup>e</sup> AP, l'élève prend conscience de la relation phonie/graphie et de sa complexité. Ce rapport présente quelques particularités :

- à un phonème peuvent correspondre un, deux ou plusieurs graphèmes ;
- à un même graphème peuvent correspondre plusieurs phonèmes ;
- certaines lettres ne se prononcent pas : les lettres muettes, la marque du pluriel.

La prise de conscience de ce rapport sera déterminante pour mieux faire correspondre les divers phonèmes du français avec leurs réalisations graphiques.

En 4<sup>e</sup> AP, il apprend à comparer, à accorder et à dégager des règles d'écriture qui lui facilitent l'entrée dans l'écrit.

En 5<sup>e</sup> AP, l'étude porte sur l'orthographe **grammaticale** (ou la formulation de règles de fonctionnement : marques du genre et du nombre, accords dans le groupe nominal, accord groupe nominal sujet-verbe, accord de l'attribut du sujet, désinences verbales) et sur **l'orthographe lexicale** (règles de transcription écrite, relation entre phonie et graphie).

Les activités en orthographe doivent développer une construction progressive des règles de fonctionnement et entraîner les élèves à un emploi réfléchi, toujours au service de la communication orale et écrite.

## **2-Profiles de sortie de discipline (cycle, paliers et années)**

### **2.1- Présentation**

La définition du profil de sortie met en relation les valeurs, les compétences transversales, les compétences disciplinaires et les différents domaines de connaissances. Le profil de sortie permet ainsi sur le plan méthodologique, de structurer les apprentissages par cycle, par palier et par année. Il fournit par ailleurs, les critères et les indicateurs de l'évaluation certificative.

### **2.2-les profils de sortie**

Pour le cycle primaire, le profil de l'élève se traduit dans **une compétence globale de fin de cycle**. Celle-ci exprime ce qui est attendu de l'élève au terme du cycle primaire. L'installation de la compétence globale de fin de cycle se fait de manière graduelle par palier et par année en tenant compte de la complexité progressive des actes de parole et des notions programmées dans le cycle.

L'installation des compétences du cycle primaire est envisagée dans la perspective du profil de sortie du cycle fondamental, comme suit:

#### **➤ Profil de sortie de la fin de l'enseignement Fondamental (compétence globale) :**

Au terme de l'enseignement fondamental, dans une démarche de résolution de situations problèmes, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre et de produire à l'oral et à l'écrit :

- des énoncés dans lesquels se réalisent des actes de parole (cycle primaire) ;
- des textes explicatifs, prescriptifs, descriptifs, narratifs et argumentatifs (cycle moyen) dans des situations de communication variées.

#### **➤ Profil de sortie du cycle Primaire (compétence globale) :**

Au terme du cycle primaire, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, à partir de supports sonores et visuels, l'élève est capable de communiquer à l'oral et à l'écrit, dans des situations scolaires et de la vie courante où il est appelé à comprendre/produire des énoncés dans lesquels se réalisent les actes de parole étudiés et exigés par la situation de communication.

- **Compétences globales de fin de palier :**

Au terme du 3<sup>ème</sup> palier du cycle primaire, à partir de supports sonores et/ou visuels, l'élève est capable de comprendre et produire, à l'oral et à l'écrit, des énoncés mettant en œuvre **les actes de parole étudiés (palier1) puis exigés par la situation de communication (palier2)**.

Les progressions annuelles doivent être construites par étapes, dans le sens de l'**initiation** à la mise en œuvre d'actes de parole dans un énoncé minimal (3°AP), en passant par un **approfondissement des apprentissages fondamentaux** (4°AP) jusqu'à la **maîtrise des langages fondamentaux** (5°AP). La progression de ces étapes se fait par compétences terminales annuelles :

- **Compétences terminales de la 3°AP :**

Comprendre et produire des énoncés oraux d'une dizaine de mots en s'appuyant sur l'intonation et le non verbal dans une situation d'échange simple.

- **Compétences terminales de la 4°AP :**

Comprendre et produire des énoncés oraux (20 à 30 mots) et écrits (10 à 20 mots) portant sur des situations d'échange d'actes de parole simples étudiés en classe.

- **Compétences terminales de la 5°AP :**

Comprendre et produire des énoncés oraux (30 à 40 mots) et écrits (20 à 30 mots) en mettant en œuvre des actes de paroles qui tiennent compte des contraintes de la situation de communication.

### 3. Matrice conceptuelle du cycle primaire

#### 3.1- Présentation

Dans une approche curriculaire des programmes, la matrice conceptuelle est un outil qui permet une mise en relation des savoirs-ressources avec les compétences visées. Elle fournit l'inventaire des savoirs-ressources à mobiliser pour l'acquisition des compétences visées dans une discipline. Elle est présentée sous forme de tableau synoptique élaboré pour le cycle et par palier. La matrice fait ressortir les concepts structurants de la discipline, qui sont objets de l'apprentissage dans les programmes annuels.

#### 3.2- Tableau de la matrice conceptuelle :

La matrice conceptuelle suivante donne une vision globale des domaines et concepts structurants de la discipline. Elle permet une organisation cohérente des programmes assurant ainsi une progression harmonieuse des apprentissages.

| Paliers  | Domaines  | Compétences terminales  | Concepts  | Contenus notionnels / Ressources   |
|--|---|---|---|--|
| <p><b>Palier 2</b><br/>(3<sup>e</sup>AP<br/>4<sup>e</sup>AP)</p> | <p><b>Oral</b><br/><b>réception</b></p> <p><b>Et production</b></p> | <p>Comprendre et produire à l'oral des énoncés dans lesquels se réalisent les actes de parole étudiés en situation d'interaction.</p> | <p>Actes de parole</p> <p>Communication/<br/>Echange</p> <p>Conscience phonologique</p> <p>Temps</p> <p>Espace</p> <p>Vocabulaire</p> | <p>- fonctions phatique et expressive du langage par des énoncés standardisés<br/>(Variantes lexicales et syntaxiques)</p> <p>- communication directe</p> <p>- échange de type conversationnel</p> <p>- découpage de la chaîne parlée (rythme, prosodie, accent)</p> <p>- combinatoire et paires minimales</p> <p>- les dimensions du temps (présent, passé, futur) par rapport à un repère « le présent »</p> <p>- simultanéité/ antériorité/ postériorité</p> <p>- les modes (impératif, indicatif, infinitif)</p> <p>- conjugaison des verbes usuels</p> <p>- les indicateurs de temps</p> <p>- les pronoms personnels de conjugaison</p> <p>- les indicateurs spatiaux</p> <p>- vocabulaire scolaire, mots concrets,<br/>Vocabulaire interstitiel (tous les mots qui permettent à la classe de fonctionner)</p> <p>- champs notionnels</p> |

|  |  |  |   |   |
|--|--|--|---|---|
|  | <p><b>Ecrit</b><br/><b>réception</b></p> <p><b>Et production</b></p> | <p>Comprendre et produire à l'écrit, des énoncés d'une <b>vingtaine</b> de mots dans lesquels se réalisent les actes de paroles étudiés, en respectant les contraintes de la situation de communication.</p> | <p>Actes de parole</p> <p>Appropriation du signe et du sens</p> <p>Grammaire de Texte (Cohérence textuelle)</p> <p>Syntaxe</p> <p>Espace Spatialité</p> <p>Conscience orthographique</p> <p>Temps</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- fonction référentielle du langage</li> <li>- correspondance graphie/ phonie</li> <li>- structure et organisation</li> <li>- la chronologie, les substituts</li> <li>- Image du texte : présentation (titre, paragraphes, nom de l'auteur), illustration</li> <li>- la ponctuation forte (le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation)</li> <li>- la phrase simple :<br/>Types de phrase (déclarative, interrogative, exclamative)<br/>Formes de phrase (affirmative, négative)</li> <li>- latéralité : gauche/droite</li> <li>- organisation de l'espace écriture</li> <li>- formation des lettres en respectant les règles d'écriture</li> <li>- correspondance phonie/ graphie</li> <li>- les dimensions du temps (présent, passé, futur) par rapport à un repère « le présent »</li> <li>- simultanéité/ antériorité/ postériorité</li> <li>- les modes (impératif, indicatif, infinitif)</li> <li>- les indicateurs de temps</li> <li>- les pronoms personnels de conjugaison</li> <li>- conjugaison des verbes du 1<sup>er</sup> groupe + verbes être et avoir</li> <li>- la transcription des formes verbales en conjugaison</li> </ul> |
|--|--|--|---|---|

|  |  |  |  |   |
|--|--|--|--|---|
| <b>Palier 3<br/>(5<sup>e</sup> AP)</b> | <b>Oral<br/>réception<br/><br/>Et production</b> | Comprendre et produire à l'oral des énoncés dans lesquels se réalisent des actes de parole en respectant les contraintes de la situation de communication. | Actes de parole<br>Communication<br><br>Grammaire<br><br>Temps / Espace<br><br>Vocabulaire | <ul style="list-style-type: none"> <li>- fonction expressive du langage</li> <li>- directe/indirecte</li> <li>- paramètres de la situation de communication (qui parle, à qui, de quoi, pourquoi)</li> <li>- Syntaxe de l'oral :</li> <li>Traitement des éléments linguistiques et prosodiques</li> <li>- les dimensions du temps (présent, passé, futur) par rapport à un repère « le présent »</li> <li>- simultanéité/ antériorité/ postériorité</li> <li>- imparfait, passé simple</li> <li>- conjugaison des verbes pronominaux</li> <li>- les modes (impératif, indicatif, infinitif)</li> <li>- la dimension spatio-temporelle : les indicateurs de temps / d'espace</li> <li>- la formation des mots, sens et emploi</li> <li>- vocabulaire thématique lié aux thèmes du programme</li> </ul> |
|  | <b>Ecrit<br/>réception<br/>et<br/>production</b> | Comprendre des énoncés porteurs d'actes de parole, en mettant en relation les paramètres de la situation de communication.                                 | Actes de parole<br><br>Grammaire de Texte<br>(Cohérence textuelle)<br><br>Orthographe      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- fonction référentielle du langage</li> <li>- Image du texte : présentation (titre, paragraphes, références), illustration</li> <li>- la ponctuation</li> <li>- la chronologie, les substituts, les connecteurs</li> <li>- structure, organisation</li> </ul>   |

|   |   |  |  |   |
|---|---|--|--|---|
|   |   | Comprendre et produire des énoncés d'une <b>trentaine</b> de mots mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication. | <p>Syntaxe</p> <p>Vocabulaire</p> <p>Temps</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- orthographe grammaticale</li> <li>- orthographe lexicale</li> <li>- la phrase simple / phrase complexe</li> <li>- les fonctions syntaxiques</li> <li>- formation des mots, sens et emploi</li> <li>- vocabulaire thématique</li> <li>- les dimensions du temps (présent, passé, futur) par rapport à un repère « le présent »</li> <li>- simultanéité/ antériorité/ postériorité</li> <li>- les modes (impératif, indicatif, infinitif)</li> <li>- les temps du récit : imparfait, passé simple</li> <li>- les indicateurs de temps</li> <li>- les pronoms personnels de conjugaison</li> <li>- conjugaison des verbes du 1<sup>er</sup> groupe + verbes être et avoir</li> <li>- la transcription des formes verbales en conjugaison</li> </ul> |
| <p><b>Compétences transversales et valeurs à développer</b></p> | <p>Résoudre des situations problèmes, exprimer sa citoyenneté, s'ouvrir sur le monde, manifester son autonomie, développer un esprit d'analyse et de synthèse, interagir positivement, communiquer de manière efficace...</p> <p>- Les valeurs : le civisme, le respect, la solidarité, l'amitié...</p> |  |  |   |

#### 4. Programmes annuels

##### 4.1- Présentation

Les tableaux suivants présentent les programmes détaillés par années. Les contenus sont déduits de la matrice conceptuelle précédemment présentée, dans le respect des prérequis et des volumes horaires impartis. Pour chaque année d'apprentissage, la lecture des tableaux permet d'anticiper sur le niveau de « performance » attendu. Chaque compétence terminale se démultiplie en trois composantes (disciplinaire, transversale, valeurs).

**4.2-Tableaux des programmes annuels**

**Compétence globale :** Au terme de la 3<sup>ème</sup> AP du cycle primaire, à partir de supports sonores et/ou visuels, l'élève est capable de comprendre et produire, à l'oral et à l'écrit, des énoncés mettant en œuvre les actes de parole étudiés

| domaine               | Compétences terminale  | Composantes  |  |   | Temps imparti |
|-----------------------|--|--|--|---|---------------|
|                       |  | Actes de parole  | Phonologie/prosodie  | Ressources linguistiques  |               |
| Savoir écouter parler | Comprendre des énoncés oraux en s'appuyant sur l'intonation et le non- verbal dans une situation d'échange conversationne. | <ul style="list-style-type: none"> <li>établir un contact : saluer, se présenter, remercier, accepter, refuser, s'excuser, prendre congé.</li> <li>exprimer un besoin, demander (une autorisation, un objet, de l'aide, le nom d'une personne ou d'un objet, une information sur une personne ou un objet, une explication).</li> <li>dire qu'on sait/ ne sait pas, qu'on comprend / ne</li> </ul> | Selon une progression phonologique<br>-Connaître le système phonologique et prosodique.<br><br>- Distinguer les intonations des interlocuteurs dans un énoncé : assertion, interrogation, injonction et exclamation.<br><br>- Re/produire un énoncé de façon intelligible.<br><br>- Restituer un message écouté. | Vocabulaire thématique (voir tableau des thèmes)<br>- notion de phrase<br>- les différentes intonations : - les traits prosodiques : pauses, hésitations, accents d'insistance, arrêts.<br>- les formules figées : <i>il y a, il faut.</i><br>- les pronoms personnels de conjugaison ( <i>je, tu, il/elle, nous, vous, ils/elles.</i> ).<br>Conjugaison à l'oral<br>- indicatif des verbes : être, avoir, faire, dire, pouvoir, aller, voir, vouloir, venir et devoir + verbes du 1 <sup>er</sup> groupe (aimer, chanter...).<br>-<br>- conjugaison au passé composé et au futur des verbes usuels.<br><br>- La phrase simple : types interrogatif, exclamatif, déclaratif, impératif<br>- Les formes de phrases : affirmative, négative<br>- Les relations syntaxiques : sujet, verbe, complément<br>- Le genre / le nombre des noms. | 32H           |
|                       |  |  |  |   | 32H           |
| Savoir lire           |  |  |  |   |               |



|               |  |   |   |   |            |
|---------------|--|---|---|---|------------|
| Savoir écrire |  | <p>comprend pas.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• dire sa joie, son chagrin.</li> <li>• donner une information (sur soi, sa famille, son école, son quartier), donner une explication, dire ce qu'on est en train de faire.</li> <li>• présenter un fait, annoncer un événement.</li> <li>• Evoquer des actions vécues</li> </ul> | <p>- Maîtriser les aspects grapho-moteurs du français</p> | <p>- Le nom propre/ nom commun.<br/> - Les adjectifs qualificatifs : couleurs, dimensions, tailles<br/> - Les adverbes de temps, de manière, de lieu et de quantité</p> <p>Latéralité : gauche/droite</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Signe / Sens (encoder et décoder)</li> <li>• La combinatoire</li> <li>• Correspondances graphie /phonie</li> <li>• Correspondances phonie -graphie (un phonème =un graphème)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Espace et Spatialité</li> <li>• Les graphies (scripte/ cursive, minuscule/majuscule)</li> <li>• Les signes de ponctuation (le point, le point d'exclamation, le point d'interrogation, les deux points et le tiret).</li> </ul> | <b>32H</b> |
|---------------|--|---|---|---|------------|



**COMPETENCE GLOBALE :** Au terme de la 4<sup>ème</sup> AP du cycle primaire, à partir de supports sonores et/ou visuels, l'élève est capable de comprendre et produire, à l'oral et à l'écrit, des énoncés mettant en œuvre les actes de parole étudiés

| Domaine               | Compétences terminale   | Composantes   |   |   | Temps imparti |
|-----------------------|---|---|---|---|---------------|
|                       |   | Actes de parole   | Temps imparti   | Ressources linguistiques  |               |
| Savoir écouter parler | Comprendre et produire des énoncés oraux (20 à 30 mots) et écrits (10 à 20 mots) portant sur des situations d'échange d'actes de parole simples étudiés en classe | Saluer/prendre congé, se présenter/présenter quelqu'un. (+ variantes)<br>Demander (quelque chose + formule de politesse, la permission de faire quelque chose, des renseignements sur un fait, un événement vécu, demander le temps qu'il fait, qu'il fera, demander son chemin).<br>Donner des informations (sur son | Selon une progression phonologique<br><br>Maîtriser le système phonologique et prosodique.<br><br>- Adopter une attitude d'écoute.<br>-Restituer un message écouté.<br>- produire un énoncé de façon intelligible | Vocabulaire thématique et fonctionnel (voir tableau des thèmes)<br><br><b>Les mots et leur formation :</b><br>- Les familles de mots ; la préfixation (préfixe de négation : <b>dé..,in.., im</b> ; préfixe de répétition : <b>re..</b> ; suffixation: nom d'agent en : <b>eur, ier</b> ; nom d'action en : <b>age, ment.</b><br><b>Les mots et leur sens :</b> - La définition d'un mot (son explication par des synonymes, par des antonymes).<br>Constitution de la nature grammaticale ; phrase simple : le nom (commun propre), le verbe, l'adjectif<br>- le déterminant (article défini, article indéfini, adjectif possessif, adjectif démonstratif)<br><b>Le groupe verbal :</b> - le verbe, l'infinitif du verbe, les différents groupes du verbe<br><b>Les pronoms :</b> - les pronoms de conjugaison<br>les indicateurs temporels (chronologie, passé, présent, futur)<br>- les indicateurs spatiaux (localisation, orientation)<br><b>Les accords :</b> - la relation sujet/verbe<br>- l'accord en genre et en nombre de l'adjectif avec le nom | <b>42H</b>    |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  | <p>état, sur une personne, un événement, un objet, une quantité, une mesure).</p> <p>dire qu'on sait/ ne sait pas, qu'on comprend /ne comprend pas.</p> <p>demander à quelqu'un de faire quelque chose : ordonner, conseiller.</p> |  | <p><b>L'orthographe</b> - pluriel des noms en « s »</p> <p>- le pluriel des noms en « x » ;b- le genre et le nombre des noms</p> <p><b>Conjugaison</b> à l'oral : au présent de l'indicatif des verbes : être, avoir, faire, dire, pouvoir, aller, voir, vouloir, venir et devoir + verbes du 1<sup>er</sup> groupe (aimer, chanter...).</p> <p>- au présent de l'impératif des verbes de consignes (écrire, terminer, compléter, entourer, souligner...) et des verbes fonctionnels (prendre, ranger ...).</p> <p>- au passé composé et au futur des verbes usuels.</p> |  |
|--|--|--|--|--|

**COMPETENCE GLOBALE :** Au terme de la 4<sup>ème</sup> AP du cycle primaire, à partir de supports sonores et/ou visuels, l'élève est capable de comprendre et produire, à l'oral et à l'écrit, des énoncés mettant en œuvre les actes de parole étudiés

| domaine       | Compétences terminale   | Composantes                                     |   |   | Temps imparti |
|---------------|---|---|---|---|---------------|
|               |   | Actes de parole                                 | Phonologie/prosodie   | Ressources linguistiques  |               |
| Savoir lire   | Comprendre et produire des énoncés oraux (20 à 30 mots) et écrits (10 à 20 mots) portant sur des situations d'échange d'actes de parole simples étudiés en classe | Ecrire pour répondre à une consigne d'écriture. | <p>Selon une progression phonologique (suite)</p> <p>Maîtriser le système phonologique et prosodique.</p> <p>- Adopter une attitude d'écoute.</p> <p>Prendre sa place dans un échange pour communiquer</p> <p>- produire un énoncé de façon intelligible</p> <p>- Maîtriser les aspects grapho-moteurs du français du français.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Espace et Spatialité</li> <li>Latéralité : gauche/droite</li> <li>• Signe / Sens (encoder et décoder)</li> <li>• La combinatoire</li> <li>• Correspondance graphie /phonie</li> <li>• Les graphies (scripte/ cursive, minuscule/majuscule)</li> <li>• Correspondances phonie -graphie (un phonème =un graphème)</li> </ul> | 57H           |
| Savoir écrire |   |   | 45H   |   |               |



**COMPETENCE GLOBALE :** Au terme de la 5<sup>o</sup> AP du cycle primaire, à partir de supports sonores et/ou visuels, l'élève est capable de comprendre et produire, à l'oral et à l'écrit, des énoncés mettant en œuvre les actes de parole dans une situation de communication contraignante.

| domaine               | Compétences terminale   | Composantes   |  |   | Temps imparti |  |
|-----------------------|---|---|--|---|---------------|--|
|                       |   | Actes de parole   | Phonologie/prosodie  | Ressources linguistiques  |               |  |
| Savoir écouter parler | Comprendre et produire des énoncés oraux (30 à 40 mots) et écrits (20 à 30 mots) en mettant en œuvre des actes de paroles qui tiennent compte des contraintes de la situation de communication. | exprimer un sentiment, une préférence   | Maîtrise du système phonologique et prosodique.  | <b>vocabulaire</b><br>✓ Les mots et leur formation<br>suffixe : -tion, -ée<br>✓ Les mots et leur sens<br>- Les adjectifs cardinaux et ordinaux<br>- Les noms composés<br>- Les champs lexicaux des thèmes proposés en relation avec les actes de parole<br>• Grammaire de texte<br><b>Les indicateurs :</b> - indicateurs de temps ; indicateurs de lieu<br>- conjonctions de coordination (car, mais, donc)<br>✓ <b>Les substituts :</b> : pronoms personnels, - lexique thématique ; écriture des nombres<br>• <b>Grammaire de phrase</b> (explicite) - La phrase simple : - la forme négative (ne...plus, ne...rien, ne ... jamais) ; - la phrase interrogative (avec les adverbes interrogatifs : <i>Quand ? Où ? Pourquoi ?</i><br><i>Combien ? Comment ?</i> Avec les adjectifs interrogatifs : <i>Quel est... ? Quelles sont ... ?</i> )<br>- La structure élémentaire de la phrase simple : Les constituants de | <b>42H</b>    |  |
|                       |   | Donner des informations (sur son état, sur une personne, un événement, un objet, une quantité, une mesure).               | - Adopter une attitude d'écoute sélective  |   |               |  |
|                       |   | présenter un fait, annoncer un événement, le situer dans le temps et dans l'espace). -- - raconter un événement personnel | Prendre sa place dans un échange conversationnel.<br><br>- Utiliser les ressources de la communication verbale et non verbale. |   |               |  |
| Savoir lire           |   |   |  |   | <b>57H</b>    |  |
| Savoir écrire         |   |   |  |   | <b>45H</b>    |  |



|  |  |   |  |   |  |
|--|--|---|--|---|--|
|  |  | <p>- Apprécier la communication et les échanges avec les autres.</p> <p>Développer des stratégies de lecture</p> <p>Produire des énoncés en fonction d'une situation de communication.</p> <p>- Assurer la présentation d'un écrit.</p> |  | <p>la phrase simple : - le sujet (GNP pronom personnel) ; - le verbe</p> <p>- les compléments du verbe : COD, COI ; - les compléments circonstanciels : de temps, de lieu, de manière, de but (place et forme)</p> <p>✓ Le groupe nominal et ses constituants : les déterminants dans le groupe nominal (possessifs, démonstratifs)</p> <p>✓ Le groupe verbal et ses constituants verbes d'état et verbes d'action,</p> <p>l'adjectif attribut, verbes avec ou sans complément, Les mots selon leur nature ; les pronoms personnels compléments (le, la, les, l').</p> <p>Les adverbes <b>de manière en...ment</b></p> <p>✓ Les relations syntaxiques</p> <p>l'accord en genre et en nombre de l'adjectif attribut du sujet.</p> <p><b>la phrase complexe</b> : phrases coordonnées avec « et » ; - phrases juxtaposées</p> |  |
|--|--|---|--|---|--|

| <b>COMPETENCE GLOBALE :</b> Au terme de la 5 <sup>o</sup> AP du cycle primaire, à partir de supports sonores et/ou visuels, l'élève est capable de comprendre et produire, à l'oral et à l'écrit, des énoncés mettant en œuvre les actes de parole dans une situation de communication contraignante. |  |   |   |   |                      |
|---|--|---|---|---|----------------------|
| <b>domaine</b>  | <b>Compétences terminale</b>   | <b>Composantes</b>  |   |   | <b>Temps imparti</b> |
|   |  | <b>Actes de parole</b>  | <b>Phonologie/prosodie</b>  | <b>Ressources linguistiques</b>   |                      |
| <p>Savoir écouter parler</p> <p>Savoir lire</p> <p>Savoir écrire</p>  | <p>Comprendre et produire des énoncés oraux (30 à 40 mots) et écrits (20 à 30 mots) en mettant en œuvre des actes de paroles qui tiennent compte des contraintes de la situation de communication.</p> | <p>- exprimer un sentiment, une préférence</p> <p>- Donner des informations (sur son état, sur une personne, un événement, un objet, une quantité, une mesure).</p> <p>-présenter un fait, annoncer un événement, le situer dans le temps et dans l'espace). -- - raconter un</p> | <p>Maîtrise du système phonologique et prosodique.</p> <p>- Adopter une attitude d'écoute sélective</p> <p>Prendre sa place dans un échange conversationnel.</p> <p>- Utiliser les ressources de la communication verbale et non verbale.</p> | <p><b>• Conjugaison</b></p> <p><u>A l'oral</u></p> <p>-aux temps simples de l'indicatif (présent, futur, imparfait)</p> <p>- au temps composé de l'indicatif : passé composé</p> <p>- au présent de l'impératif</p> <p>- Conjugaison des verbes pronominaux : présent de l'indicatif</p> <p><u>A l'écrit</u></p> <p>- aux temps simples : présent, futur simple et imparfait de l'indicatif</p> <p>- aux temps composés : passé composé de l'indicatif</p> <p>- des verbes pronominaux au présent de l'indicatif</p> <p><b>• Orthographe</b></p> <p><u>grammaticale</u></p> <p>- L'accord du participe passé avec l'auxiliaire être,</p> <p>- Le féminin des noms (e-ette-elle-enne-euse-trice-ère-ière),</p> |                      |

|  |  |  |   |  |
|--|--|--|---|--|
|  | <p>événement personnel</p> <p>- Apprécier la communication et les échanges avec les autres.</p> <p>-Développer des stratégies de lecture</p> <p>-Produire des énoncés en fonction d'une situation de communication.</p> <p>- Assurer la présentation d'un écrit.</p> |  | <p>- Le pluriel régulier des noms en x,</p> <p>- Le pluriel irrégulier des noms (en al, en ail),</p> <p>- Les accords dans le GN (déterminant possessif ou démonstratif + nom),</p> <p>- Les homophones grammaticaux (a/à, est/et, on/ont, sont/son, ce/se, ou/où).</p> <p>-terminaison de conjugaison des verbes</p> <p>-les marques du genre et du nombre</p> <p><u>Lexicale</u></p> <p>-Les lettres muettes, le redoublement des consonnes dans les mots les plus fréquents,</p> <p>- Les signes orthographiques : tréma, trait d'union,</p> <p>- Les graphèmes complexes : ail, eil, euil, aille, eille, euille, ouille, ui...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Espace et Spatialité</li> <li>• Latéralité : gauche/droite</li> </ul> |  |
|--|--|--|---|--|

## 5. Mise en œuvre du programme

### 5.1- Recommandations de mise œuvre du programme

Dans une démarche d'intégration, les compétences globales de fin d'années et de fin de paliers permettent l'atteinte de la compétence globale de fin de cycle primaire. C'est dans le cadre de situations de communication que l'élève apprend la langue. Aussi,

#### ➤ sur le plan didactique :

- Il sera proposé à l'élève des situations de communications diversifiées porteuses de valeurs à l'oral comme à l'écrit **aussi bien** en réception qu'en production.
- Il sera développé chez l'élève une conscience des valeurs nationales et universelles à travers le choix des supports oraux et écrits.
- En 3<sup>e</sup> AP, une place prépondérante sera accordée à l'oral.
- L'enseignement / apprentissage de l'oral et de l'écrit est mené de façon convergente.
- Il sera développé chez l'élève une « conscience phonologique » dans le cadre de la progression phonologique retenue.
- L'élève s'exprimera par l'emploi d'énoncés dits « actes de parole » (ou actes de langage) qui favorisent l'interlocution. Les actes de parole retenus dans le programme de 3<sup>e</sup> AP seront déclinés avec plus de variantes en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> AP, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.
- Les apprentissages linguistiques seront mis en place de manière implicite (3<sup>e</sup> AP) puis explicite (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> AP). La langue devient objet d'étude.
- Les compétences de lecteur et de scripteur seront développées dans le cadre de projets porteurs de valeurs nationales et universelles.

#### ➤ sur le plan pédagogique :

- Les apprentissages seront réalisés dans le cadre de situations problèmes, contexte favorable à l'apprentissage. « La situation-problème est une situation d'apprentissage signifiante et concrète. Elle a un lien avec la réalité de l'élève, l'interpellant en faisant naître chez lui un questionnement. Sa pratique, fondée sur l'activité, donne l'occasion à l'élève d'expliquer sa démarche, d'explicitier sa pensée et de justifier ses choix pour répondre aux questions posées ou au problème à résoudre.» in Guide Méthodologique d'Elaboration des Programmes, juin 2009.
- L'élève doit agir: l'activité doit s'impliquer dans le processus d'apprentissage.
- A l'oral, l'appropriation progressive de la langue se fera : par mémorisation, répétition, commutation, substitution, systématisation, réemploi et reformulation.

- A l'écrit, elle se fera par reproduction, substitution, réemploi et emploi.
- En lecture, le point de départ de l'enseignement/apprentissage est le texte qui doit présenter aux élèves de manière implicite ou explicite des valeurs nationales ou universelles.

On évitera de présenter à l'élève une suite de phonèmes dépourvue de signification. La démarche s'appuiera sur des stratégies convergentes basées sur la prise de sens et la connaissance du code.

- Les apprentissages linguistiques se feront dans le cadre d'une démarche inductive à partir d'un texte écrit. Ils concerneront le vocabulaire, la conjugaison, la grammaire et l'orthographe.
- En production écrite, l'élève sera amené à (re)produire de courts énoncés.
- La planification du projet, qui relève du pré-pédagogique, précèdera sa mise en œuvre en classe.
- Il sera mis en place des moments d'évaluation du projet et d'évaluation des apprentissages par le biais de situations d'intégrations.

### **5.2- Recommandations sur la nomenclature des moyens didactiques**

Il est nécessaire de mettre l'élève en contact avec des écrits variés. Les textes doivent être accessibles et intéressants, en rapport avec les préoccupations de la tranche d'âge concernée. Ils traiteront de sujets familiers au jeune apprenant.

### **5.3- l'évaluation**

L'évaluation doit être planifiée et intégrée dans l'acte d'enseignement /apprentissage. Les compétences sont évaluables de manière positive dans le cadre de **la pédagogie de la réussite**. Deux principes de base sont à retenir en évaluation :

- les compétences sont évaluables dans toutes leurs composantes (disciplinaire, transversale, valeur);
- les élèves sont évalués individuellement.

L'approche par les compétences qui repose sur le choix d'une pédagogie de l'intégration détermine une évaluation différente, nouvelle qui conduit à évaluer les acquis des élèves à travers des situations-problèmes nécessitant une production complexe de la part de l'élève. Elle peut prendre plusieurs formes :

**Evaluation diagnostique**, elle vise à établir l'état des lieux des savoirs acquis liés aux savoirs et aux savoirs faire concernant la compétence visée. Elle permet de programmer les apprentissages pour combler les éventuelles lacunes détectées et bâtir la suite sur les ressources existantes.

**Evaluation formative**, elle permet de mesurer régulièrement le taux d'intégration des savoirs en vue d'apporter la **régulation** nécessaire pour une meilleure progression. Elle se fera à l'oral comme à l'écrit pendant le déroulement du projet.

**Evaluation certificative**, elle permet de valider le niveau de compétence atteint par chaque élève pour s'assurer de la maîtrise des compétences installées, à la fin d'une période donnée (trimestre, année).

Pour pouvoir évaluer les élèves, il est important de les mettre en situation de mobilisation de leurs acquis dans des situations d'intégration qui présentent des tâches nouvelles de même niveau de complexité, sur la base des critères de réussite retenus. La situation d'intégration, souvent proche d'une situation quotidienne, permet à l'apprenant l'exercice de la compétence proprement dite et par là même, à l'enseignant(e), de vérifier si l'apprenant est compétent en examinant le degré d'adéquation entre la production de l'élève et les critères retenus en vue de prendre une décision (pour réguler, certifier ou orienter).

Pour l'élaboration des épreuves d'évaluation, en particulier d'évaluation certificative, on se référera aux tableaux des programmes annuels. Ils devront constituer le repère essentiel pour l'élaboration des sujets d'examens de fin de cycle et pour la définition des critères et des indicateurs des grilles d'évaluation. Les critères retenus doivent être peu nombreux, indépendants, formulés de façon claire, opérationnalisés par des indicateurs et couvrir une compétence.

**5.4 Définition de la compétence:** La compétence étant définie comme la mobilisation d'un ensemble organisé des savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches. « C'est un savoir-agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation efficace d'un ensemble de ressources (connaissances, savoir-faire, valeurs, aptitudes intellectuelles, attitudes personnelles...) pour résoudre des situations problèmes significatives. ».

**Les compétences disciplinaires**, sont les compétences à acquérir dans une discipline scolaire; elles visent la maîtrise des savoirs et leur mobilisation dans des situations, en fournissant à l'apprenant des ressources nécessaires à la résolution de situations problèmes.

**La compétence terminale** est disciplinaire, elle est dans la démarche pas à pas de l'opérationnalisation qui relie le sens des finalités aux actions qui se déroulent dans la classe, l'expression d'une partie des profils de sortie du cycle et du palier. Elle reste, dans sa formulation, trop générale, trop agrégée pour permettre la construction d'unités et de séquences d'apprentissage: elle maintient le sens contenu dans les profils mais reste encore peu opérationnelle du point de vue de sa mise en œuvre dans la classe.

La compétence terminale et ses composantes doivent être énoncées de telle sorte qu'elles soient évaluables.

La compétence terminale doit être décomposée (**composantes de la compétence terminale**) pour faire apparaître dans son prolongement des objectifs d'apprentissage réalisables

**les compétences transversales**, sont formées des attitudes ainsi que des démarches mentales et méthodologiques communes aux différentes disciplines à acquérir et à mettre en œuvre au cours de la construction des différents savoirs, ainsi que des valeurs à développer.

Les compétences transversales se développeront d'autant plus qu'on mettra l'accent sur leur réinvestissement et leur transfert vers d'autres disciplines.

**Le décroisement** disciplinaire et les activités **d'intégration** sont favorisés par l'articulation des compétences disciplinaires et des compétences transversales.

**Les ressources** sont les matériaux indispensables à la construction des compétences. Elles sont constituées des savoirs scolaires et extrascolaires, valeurs, démarches....

**Compétence globale** est un objectif que l'on se propose d'atteindre, pour une discipline donnée, à l'issue d'un parcours scolaire à définir en fonction de l'organisation du cursus. Il y a une compétence globale à la fin du cycle, une compétence globale à la fin de chaque palier et une compétence globale à la fin de chaque année. Elle se subdivise de façon cohérente et complémentaire en compétence globale par discipline. Elle traduit de façon condensée le profil de sortie.

**Domaine:** Le domaine sert à structurer et organiser une discipline en vue de la mise en œuvre des apprentissages. Le nombre de domaines structurants d'une discipline détermine le nombre de compétences terminales à faire figurer dans les profils de sortie. Ce procédé assure une prise en charge intégrale des savoirs disciplinaires par les profils de sortie.

## 6- Les thèmes :

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>3<sup>e</sup> AP</b> | <p><b>La citoyenneté</b> (le pays : le drapeau, l'hymne national, la monnaie, la capitale, les fêtes nationales et religieuses...)</p> <p>Les droits et les devoirs vis-à-vis de la collectivité, de la société.</p> <p><b>L'environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'école et son environnement immédiat, la classe, le mobilier scolaire....</li> <li>- La campagne, les animaux domestiques, les animaux de la ferme.....</li> </ul> <p><b>La population</b></p> |
|-------------------------|---|

|                   |  |
|-------------------|--|
|                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La famille, les fêtes de famille</li> <li>- La famille : la vie en famille,</li> </ul> <p><b>Le développement durable</b></p> <p>La lutte contre le gaspillage de l'eau, de l'électricité, du papier.....</p> <p><b>Les droits de l'homme</b></p> <p>Droit à l'éducation ou instruction, à la santé, l'alimentation...</p> <p><b>La santé</b></p> <p>Les vaccins, l'hygiène, l'alimentation...</p> <p><b>La sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La prévention des accidents domestiques.</li> </ul> <p><b>Les risques majeurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les tremblements de terre.</li> </ul> <p><b>Le patrimoine</b></p> <p>Le patrimoine matériel : palais historiques, ruines romaines...</p> |
| 4 <sup>e</sup> AP | <p><b>L'environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La flore : les plantes, la forêt, les jardins.</li> <li>- La flore : les fleurs, les arbres.</li> </ul> <p><b>La population</b></p> <p><b>Le développement durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les énergies renouvelables</li> </ul> <p><b>Les droits de l'homme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La charte des droits de l'enfant</li> </ul> <p><b>La santé</b></p>  |



|                   |   |
|-------------------|---|
|                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La santé et le corps humain : l'alimentation (fruits légumes.....), les vitamines et le développement du corps humain.</li> <li>- L'hygiène corporelle</li> <li>- Les métiers de la santé : dentiste, docteur, infirmier, ...</li> </ul> <p><b>La sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La prévention contre les accidents de la circulation (mesures à respecter en traversant la route...)</li> </ul> <p><b>Les risques majeurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les inondations</li> </ul> <p><b>Le patrimoine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les musées</li> </ul>   |
| 5 <sup>e</sup> AP | <p><b>L'environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La faune en Algérie.</li> <li>- Les animaux sauvages.</li> </ul> <p><b>La population</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les peuples du monde.</li> </ul> <p><b>Le développement durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les nouvelles énergies propres : solaire, éolienne.</li> </ul> <p><b>Les droits de l'homme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit à la liberté</li> </ul> <p><b>La santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La prévention contre les maladies</li> </ul> <p><b>La sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La sécurité routière</li> </ul> <p><b>Les risques majeurs</b></p> |

- Les catastrophes naturelles (séismes, tsunamis, inondations, ouragans)

**Le patrimoine**

- Les monuments historiques, les sites protégés, les musées.